

Publication numérique périodique de la F.F.A.M. destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la section des membres individuels

printemps 2020 restera gravé dans nos mémoires, nous sommes tous inquiets pour l'avenir, que vont devenir nos moulins après cette épreuve de confinement que nous impose la pandémie du COVID 19 sévissant sur la France et le monde entier ? Pendant cette période de doute, restons unis et vigilants face à l'administration.

Ces événements nous imposent d'annuler le Congrès FFAM prévu du 15 au 18 mai 2020 en Anjou. Le Congrès est reporté les 23-24-25-26 avril 2021 au même endroit sur le site des Jardins d'Anjou. Le programme prévu en 2021 sera identique à celui de 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire se déroulera certainement par internet, en septembre ou octobre, cette solution présentant l'avantage de ne pas vous faire prendre de risque sanitaire et limiter les contraintes.

Les JPPM sont également annulées et reportées en 2021, avec le même thème (L'arbre, vie et usages) et les mêmes affiches.

L'administration continue son action, les dossiers « priorisation » sont toujours en action, pour l'A.E. Adour Garonne nous avons reçu hier les listes actualisées avec un projet de réunion les 23-24 juin.

Dans leur courrier d'accompagnement il n'est question que d'appliquer la note du 30 avril 2019.

Le recours en Conseil d'Etat contre cette note avance et nous le déposerons rapidement seuls ou avec d'autres fédérations.

De source Actu-Environnement et FHE, deux textes sont sortis en avril :

- -Arrêté du 9 avril 2020 relatif aux modalités particulières de suivi en service des équipements sous pression pour répondre à des situations résultant de l'état d'urgence sanitaire. https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041798214
- -Décret n° 2020-453 du 21 avril 2020 portant dérogation au principe de suspension des délais pendant la période d'urgence sanitaire liée à l'épidémie de covid-19.https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041812533&categorieLien=id

Ces deux publications contradictoires montrent bien que l'administration essaie toujours de passer en force.

Ne baissons pas la garde, l'administration bafouille dans ses actions, il faudra bien que la concertation se mette en place, nous ne demandons que cela.

En espérant que nous sortirons dans un délai raisonnable et dans de bonnes conditions de ce confinement, je vous conseille de respecter les gestes barrière recommandés, la situation semble s'améliorer de jour en jour.

Vers un retour progressif à la vie normale, bon courage à tous.



EDITO

- Edito
- Alerte coronavirus Alerte biodiversité
- Sondage
- Agenda
- ♦ Vie des régions
- En bref



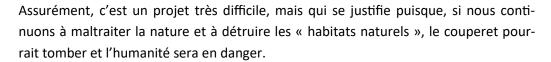
Alerte Coronavirus Alerte biodiversité

FLASH n° 180

Par Patrice Cadet

Très clairement, des autorités largement médiatisées établissent une relation entre la destruction de la nature, la perte de biodiversité et l'apparition de virus de plus en plus dangereux. C'est un peu difficile à comprendre, du fait que les médias traduisent ces informations en annonces chocs pour attirer l'attention, avec pour résultat, une aggravation de notre sentiment de culpabilité dans le processus de destruction de la nature. On a pu lire par exemple que les virus les plus terribles sont justement transmis par les espèces en voie d'extinction totale comme le pangolin.

Mais comment cela est-il compatible avec le fait que la biodiversité soit un phénomène dynamique faisant disparaître « naturellement » des espèces depuis que la vie est sur terre ? L'homme a pris conscience qu'il accélérait dangereusement les extinctions et il a décidé de figer ce processus naturel pour conserver a priori indéfiniment ce qu'il voit aujourd'hui. Certainement parce que tout en étant convaincu de disposer de super pouvoirs, il se souvient par moment qu'il est aussi une espèce parmi d'autres!



Sur une telle base, l'avenir de nos moulins est plutôt sombre puisque l'autorité centrale a décidé que la destruction des seuils dans les rivières est nécessaire pour sauver la biodiversité aquatique..., et, sous-entendu, éviter les conséquences terribles qui pourraient en résulter.

Nous savons parfaitement, grâce aux scientifiques, que c'est faux, et qu'au contraire ces effacements de seuils correspondent à la destruction d'habitats séculaires pour la faune, destructions qui sont parfaitement malvenues en cette période d'instabilité climatique. (La nature ne se rééquilibre pas si l'environnement change tout le temps).

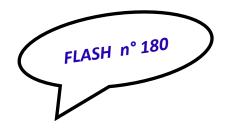
Pourtant, la preuve irréfutable de l'intérêt écologique des seuils a une fois de plus été mise en évidence récemment grâce aux travaux réalisés sur les barrages ou seuils de castors en Europe. Attention, il s'agit bien de « l'usage E-CO-LO-GI-QUE » des seuils, c'est-à-dire une notion volontairement ignorée par les autorités, liée à l'existence physique du seuil ; qu'il soit abandonné ou associé à un moulin ne change rien à cette fonction. Car il ne s'agit pas ici des autres usages qui nécessitent une intervention de l'homme et qui ont souvent disparu, faisant dire à l'administration que le seuil « n'a plus d'usage », comme quand il n'est pas associé à un moulin qui utilise la force motrice de l'eau. Mais c'est la parole d'en haut contre celle d'en bas et dans notre pays, on sait bien que quand il pleut à Paris, il pleut en France !



Au café du commerce, certains disaient souriant que finalement si nous avions réussi à manger tous les pangolins en 2018, nous n'aurions pas eu de CO-VID19 ! Ce n'est pas tout à fait exact, puisque la disparition d'une espèce provoque apparemment des modifications de l'environnement, générant de nouvelles interactions qui peuvent avoir fait ressurgir des organismes pathogènes, jusqu'à présents en sommeil.



Alerte Coronavirus Alerte biodiversité



Par Patrice Cadet suite

Heureusement, il y a longtemps que nous expliquons que nous ne défendons pas nos petits intérêts mesquins, mais bien l'intérêt général, d'une part pour une raison majeure évoquée précédemment : les services écologiques associés aux seuils, mais aussi pour tous les autres avantages : économiques, énergétiques, touristiques, agronomiques... Auquel s'ajoute aujourd'hui un service qui supplante absolument tous les autres : cette extraordinaire capacité à retenir l'eau durant les sécheresses exceptionnelles qui devraient se multiplier à l'avenir, alors que le lit ordinaire se dessèche complétement. Et pour un poisson, l'absence d'eau, c'est fatal.

Comme nous l'avons écrit, nous pensons qu'il faut adapter la loi aux poissons et pas l'inverse. Nos propositions peuvent être réalisées en quelques années, avec les moyens dont nous disposons et dont nous disposerons, même si les Agences de l'eau devront certainement contribuer à l'effort de redressement économique qui nous attend suite à l'immobilisation du pays pendant plusieurs mois.

Il ne s'agit en aucun cas d'un effet d'opportunité de notre part, nous ne profitons pas de la situation économique dramatique qui nous attend, nous voulons seulement sauver la vie aquatique et la pêche, même si le confinement, en faisant disparaître les pêcheurs, aura sauvé un nombre impressionnant de poissons. Une mesure efficace en faveur de la biodiversité aquatique!

D'ailleurs, pour prouver notre bonne foi, les documents qui exposent notre politique écologique sont disponibles depuis longtemps sur le site de la Fédération. Ne les oubliez pas lorsque vous allez voir vos élus. Ils sont datés d'avant l'émergence de la pandémie. Il faut leur rappeler que la destruction d'un seuil n'apporte nullement les avantages affichés par l'administration. Nous pouvons le prouver.

Globalement, à l'échelle de la planète, c'est le réchauffement climatique qui provoque l'érosion de la biodiversité ; réchauffement climatique, dont nous sommes responsables à travers les émissions de CO₂ résultant de notre mode de vie et dont le volume ne cesse de croître malgré les conférences, les engagements, les déclarations etc...

Ce que le coronavirus aura apporté, c'est la concrétisation que ce qui semblait impossible, à savoir qu'une menace réelle sur l'avenir de l'humanité peut effectivement survenir. Du coup, beaucoup doivent penser que finalement, il pourrait y avoir une part de vérité dans l'apocalypse annoncée inlassablement les climatologues si nous continuons de nier le réchauffement climatique. Or, jusqu'à présent, il faut bien reconnaître que la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre dans notre pays, se faisait à coup de passe-droits, de lobbying, de choix idéologiques et économiques.

Nos propositions qui visent à tenir compte par exemple de la hauteur des ouvrages et de leurs profils, de la présence effective des seules espèces de poissons qui ont vraiment besoin de migrer et qui sont en voie de disparition, ou encore des caractéristiques des bassins versants, impliquent effectivement de conserver la majorité des seuils de moulins et donc leur potentiel.

Deux articles de Patrice Cadet sont votre disposition sur notre site; voici les liens pour y parvenir.

https:// www.moulinsdefrance.or g/les-moulins-sentinelles -de-la-biodiversite-parpatrice-cadet/

https://
www.moulinsdefrance.or
g/publications/
proposition-pourconstruire-unecontinuite-ecologiqueintegree-dans-la-societe/



Alerte Coronavirus Alerte biodiversité



Par Patrice Cadet

Il est donc possible que la prise de conscience douloureuse qui vient de nous tomber dessus avec le virus, ne conduise finalement à encourager le développement de tout ce qui peut produire de l'énergie renouvelable – indispensable pour stopper l'érosion de la biodiversité – même si ce n'est pas « rentable » économiquement, parce que ce sera finalement plus « rentable » que de stopper l'économie mondiale pendant 2 ou 3 mois.

A ce titre, les quelques milliards de kWh que pourraient produire les moulins, considérés comme négligeables et non « rentables » par l'administration devraient être désormais réhabilités ; d'autant plus que cette production peut être faite sans entraver aucunement la continuité écologique en suivant nos recommandations.

Il n'a échappé à personne que face à une situation « de guerre », extrêmement grave, le pouvoir exécutif, n'a pas fait appel aux fonctionnaires de ses services ministériels pour l'aider et le conseiller, mais à de vrais scientifiques totalement indépendants et désintéressés, ce qui changerait tout pour nous aussi.

Les moulins sont la seule invention qui depuis 20 siècles répond systématiquement aux besoins de la société : libération de la femme, disparition des famines, transformation des produits agricoles, première révolution industrielle...

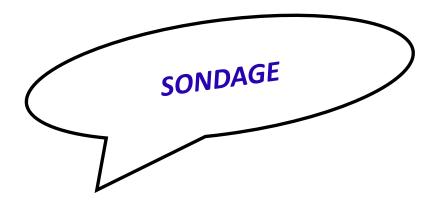
Aucun de ces constructeurs au Moyen Âge, où des députés de l'Assemblée constituante en 1789 qui les ont protégés instinctivement, ne pouvait imaginer qu'aujourd'hui, les moulins s'avéreraient indispensables pour sauvegarder la biodiversité et participer à la réduction des émissions de CO_2 .





Nous vous rappelons que pour faire une recherche documentaire par mot-clé sur le site il faut cliquer sur la loupe à droite du menu puis renseigner un ou plusieurs mots et taper « entrer ». Ensuite il ne reste qu'à choisir l'information correspondant à sa recherche. Le moteur de recherche intégrant la totalité des contenus de notre site.





Sondage auprès des présidents des associations de défense et sauvegarde des moulins

Petit rappel pour ceux qui n'ont pas encore répondu

Suite à la réunion du Groupe de Travail du Comité National de l'Eau du 5 mars 2020 à Paris, et à la diffusion des listes des ouvrages prioritaires à traiter, le ministère et la Direction de l'Eau et de la Biodiversité se sont engagés à lancer une concertation dans chaque bassin versant. Ce sont les DDT (M) ou autre service de l'Etat (Préfecture, DREAL, Agence de l'Eau...) qui mèneront cette concertation avec l'ensemble des acteurs de l'Eau, notamment avec les Associations des Moulins

Un questionnaire très court préparé par Robert Birot et Boris Lustgarten vous a été soumis et fera l'objet d'une synthèse.

En attendant que cette concertation s'engage compte tenu de la situation de crise sanitaire, nous souhaitons avoir quelques informations sur vos relations avec les services de l'Etat.

Voici un lien qui vous permettra de répondre au questionnaire : https://forms.gle/aBZVZ3aHyJraqqX6A

Vos réponses, quelles qu'elles soient, nous sont précieuses pour étayer nos discussions difficiles avec l'administration. Elles seront automatiquement envoyées à Robert Birot et Boris Lustgarten pour exploitation.

Nous vous remercions pour votre précieuse participation.

Alain Forsans

Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.





Vendredi 15 au lundi 18 mai





Congrès FFAM en Anjou

Samedi 27 et dimanche 28 juin 2020



Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Mercredi 28 au samedi 31 octobre 2020



Salon International du Patrimoine Culturel

NOS REUNIONS
BUREAU

Samedi 4 juillet samedi 17 octobre

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 30 mai samedi 29 août Samedi 5 décembre



SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL

La 26^{ème} édition du Salon International du Patrimoine Culturel se déroulera du mercredi 28 octobre au samedi 31 octobre 2020 au Carrousel du Louvre - Paris.

Cette édition aura pour thème « Patrimoine et Territoires ». S'il constitue un lien avec le passé qu'il tend à valoriser, le patrimoine est également une solution d'avenir pour les territoires et donne matière à appréhender notre société à venir. Renouvellement et redynamisation des centres urbains, réutilisation du patrimoine monumental, attractivité touristique et économique...

Plus de 350 exposants, des conférences et des démonstrations vous permettront de bénéficier de conseils et d'avis d'experts sur ce thème mais également d'approfondir toute question que vous vous posez concernant le patrimoine!

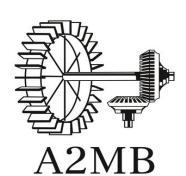




Comme vous le savez, la manifestation "rue des arts" qui aurait du avoir lieu à Beaulieu ce week-end pascal et à laquelle nous devions participer a été annulée en raison de l'épidémie COVID 19 qui sévit actuellement. Le contexte nous amène à prendre la même décision pour les visites privées et les visites scolaires prévues en avril et les mois prochains.

Face aux règles du confinement, aux incertitudes qui pèsent sur les semaines à venir et l'interdiction d'ouverture des lieux accueillant un large public, les "Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier" des 16 & 17 mai, les "Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins" prévus les 27 & 28 juin sont également annulées.

En attendant, il vous est toujours possible de consulter notre site internet pour retrouver l'histoire de notre Moulin et aussi pour voir ou revoir les différentes vidéos qui y ont été tournées. https://a2mb.jimdofree.com/



Thierry HERAULT, Président d'A2MBeaulieu

Les moulins confinés ... mais pas inerte!

En ces temps difficiles et particuliers que nous traversons, l'Association de sauvegarde des Moulins et des Rivières du Perche Ornais, obéit aux mêmes règles sanitaires et au confinement exigé pour tous.

Protection des personnes, poursuite malgré tout de l'activité tant que faire ce peut, et réflexion sur la justesse de nos combats ... Notre rendez-vous du 25 avril a été reporté à l'automne.

En attendant, et au nom de l'AMRPO, je souhaite à chacun d'entre vous d'être épargnés par le terrible virus, et de profiter de cet « arrêt sur image » pour prendre soin de vos proches et observer la nature depuis votre fenêtre ou votre jardin.

Claude Cognon



Le Moulin de Fromentière, en Touraine, a perdu son meunier Robert Bouillon

Toutes nos sincères condoléances à son épouse Françoise et sa famille

Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.





Une nouvelle équipe a pris la responsabilité de l'association des Amis des Moulins de Régusse.

Bienvenue à eux :

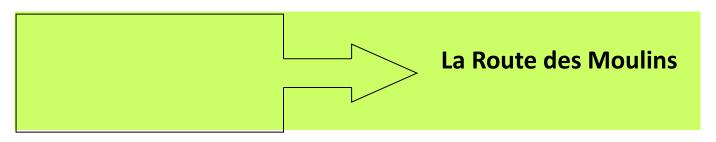
Président : Christian Houy

Vice-rpésident : Alain Pelicot

Secrétaire: Fernand Faivre

Trésorière: Catherine Annycke





Cette période de confinement est peut-être l'occasion de compléter votre communication de façon simple et gratuite ; vous avez pour cela un outil à votre disposition sur notre site internet :

La Route des Moulins. Un petit questionnaire est à remplir et à retourner à Stéphan Durand, responsable des SMI.

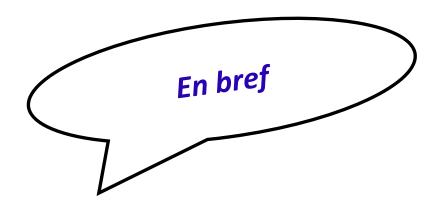
Il vous suffit, après avoir indiqué le nom d'usage du moulin, son adresse, le nom du propriétaire, téléphone et site web, de faire une description actuelle du moulin, sa description historique, s'il est visitable et surtout d'envoyer des photos.

Le formulaire que vous trouverez sur notre site doit être envoyé à

routemoulins@moulinsdefrance.org avec en copie smi-ffam@moulinsdefrance.org

Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.





Stephan Bern est inquiet pour les Journées du Patrimoine du mois de septembre. Il a récemment déclaré à la presse :

« Les Journées du patrimoine telles qu'on les connait sont compromises ».

L'Ademe change de signature :

Agence de la transition écologique

Au lieu de

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Deux pollutions ont affectés nos cours d'eau

La première en Ille-et-Vilaine sur la commune de Romagne. Le cours d'eau Le Toru a été pollué sur environ 1 kilomètre.

La seconde dans le département du Nord sur la commune de Thun-Saint-Martin. Plusieurs cours d'eau ont été touchés : L'Escault, La Raperie et l'Erclin.

Le colloque international SAMARCH 2020

« Répondre aux Grandes Inconnues sur les salmonidés migrateurs

Améliorons la gestion en estuaire et en mer »

Aura lieu les 18 et 19 novembre 2020

À Pléneul-Val-André (22)

Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.